



PROCES VERBAL
de la séance n° 3
du Conseil d'Administration du 11 septembre 2023

COLLEGE DE YATE

9830477B

Télétransmission le 15/09/2023 à 09h50

CONTRÔLE LÉGALITÉ

19 Sep 2023

Pour le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie et par délégation
Le Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie

Procès-verbal

Conseil d'Administration n°3 du lundi 11 septembre 2023

Collège de Yaté
BP 10- 98834 Yaté

TEL. - FAX 35 43 55 - e-mail : co.9830477b@ac-noumea.nc

Collège de Yaté
BP 10
98834 YATE
Tél. : 35 43 55

N° de séance : 3

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU C.A. DU : Lundi 11 septembre 2023

Date 11/09/2023

Heure début : 16H45

Heure de fin : 17H30

Présidence : Monsieur Alexis HOLTZ

Secrétariat : Madame Dora NEWEDOU

Membres excusés :

Membres absents : Mme V. Laura, Mme T. Marie-Renée, M. T. Emmanuel, M. A. Daniel, M. N. Antonio,
Mme K. Marie-Jeanne

Nombre de membres présents : 13

Quorum : 10

N°	Nature des questions traitées	Nbre de feuilles	Réservé à l'Administration
1	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 04/07/2023		
2	APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR		
3	ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUES : - Banalisation du mercredi 4 octobre 2023, - Demande de banalisation du vendredi 17 novembre 2023 afin d'organiser pour les personnels une journée pédagogique du numérique.		
4	FINANCIER : - Budget prévisionnel du projet « Fête de la Science », - Répartition du reliquat de la dotation de fonctionnement 2023, - Répartition de la dotation 2023 des crédits globalisés, - Décision budgétaire modificative pour vote.		
5	QUESTIONS DIVERSES		
	TOTAL DES FEUILLETS		

Le Président

A. HOLTZ



La Secrétaire

D. NEWEDOU



PROCES VERBAL
de la séance n° 3
du Conseil d'Administration du 11 septembre 2023

I et II. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Cadre
réservé à
l'autorité
de
contrôle

Le chef d'établissement remercie les membres élus de leur présence et le quorum étant atteint ouvre le CA à 16h45.

Le CA débute avec 12 membres.

1- Approbation du PV du CA du 04 juillet 2023

M. HOLTZ, Principal, demande aux membres du CA s'il y a des questions sur le procès-verbal du CA en date du 04/07/2023 et le soumet au vote.

Adoptez-vous le procès-verbal du conseil d'administration en date du 04/07/2023 ?

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 00

2- Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 11 septembre 2023

Après lecture de l'ordre du jour, le Principal ne voit pas de modification sur l'ordre du jour et soumet l'approbation de celui-ci :

Adoptez-vous l'ordre du jour ?

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 00

Télétransmission le 15/09/2023 à 09h50

CONTRÔLE LEGALITE
19 Sep 2023
Pour le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie et par délégation
le Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie



PROCES VERBAL
de la séance n° 3
du Conseil d'Administration du 11 septembre 2023

III- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

Cadre
réservé
l'autorité
de
contrôle

1- Banalisation du mercredi 4 octobre 2023

La semaine du 2 au 6 octobre 2023 est celle où les classes seront en sortie pédagogiques (semaine projets). Le mercredi 4 octobre sera banalisé pour que l'équipe pédagogique puisse se réunir en interne afin de préparer et discuter sur les points suivants :

- la préparation de la fin d'année,
- la préparation pédagogique de l'année 2024,
- le retour d'expérience du cartable numérique dans l'établissement en présence de personnels des services de la DANE du vice-rectorat.

Arrivée de M. ATINOUA Joe (représentant des parents d'élèves)

Après les explications du principal, celui-ci soumet au vote la banalisation de cette matinée du mercredi 4 octobre 2023 aux membres du CA.

Acceptez-vous que le mercredi 4 octobre 2023 soit banalisée pour réunion pédagogique ?

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

2- Demande de banalisation du vendredi 17 novembre 2023

M. HOLTZ poursuit avec ce second point qui concerne une formation sur le numérique pour les personnels enseignants qui sera animée par des intervenants extérieurs. Les enseignants seront formés sur 4 axes qui sont les suivants :

- « le module cartable numérique » : comment créer des activités pédagogiques (durée : 1h30),
- « la différenciation numérique » (durée : 1h30),
- « le cyber harcèlement/médias sociaux » (durée : 1h30),
- « la réalisation d'une capsule numérique » (durée : 1h30).

Acceptez-vous que le vendredi 17 novembre 2023 soit banalisée afin d'organiser la formation numérique des personnels enseignants ?

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Collège de Yalé

BP 10- 98834 Yalé

TEL.- FAX 35 43 55 - e-mail : ce.9830477b@ac-noumea.nc

IV – AFFAIRES FINANCIERES

1- Projet « Fête de la Science » à Lifou

La gestionnaire explique aux membres que ce projet leur a déjà été présenté lors de la séance du 25/04/2023 et le budget prévisionnel n'a pu être présenté car nous n'avons pas les éléments (exemple : devis transports...). Mme SANS, Conseillère Principale d'Education, coordonnatrice du projet a remis tous les éléments nécessaires pour établir le budget prévisionnel.

Le principal précise que tous les projets doivent faire l'objet d'un budget prévisionnel, qui doit être voté en conseil d'administration.

Le principal précise que tous les projets doivent faire l'objet d'un budget prévisionnel, qui doit être voté en conseil d'administration. Le principal poursuit, en précisant qu'il serait souhaitable que tous les projets concernant l'année 2024 soient votés au CA du mois de novembre 2023.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET « FETE DE LA SCIENCE »

	Nom	Prénom	Grade	Spécificité
Pilote de l'action	SANS	Muriel	Titulaire	C.P.E.
Autres participants : un enseignant de l'équipe pédagogique de la classe	WAHETRA	François	M.A.	Histoire/Géographie

Niveau concerné : 6 ^{ème} ENDEMIQUE	Nombre d'élèves : 11
--	----------------------

Participation : 1-le collège de YATÉ
Durée prévue de l'action ou fréquence : du <u>Lundi 06</u> au <u>Vendredi 10 novembre 2023</u>

Coût et financement de l'action

Dépenses	Recettes
-Transport aérien : 297 747 F CFP	Mobilisées par l'établissement sur le budget propre : 670 747 F CFP
- Transport sur place : 105 000 F CFP	Autres ressources (précisez les partenaires)
- Hébergement : 267 800 F CFP	-Gouvernement : 0 F CFP
	-Province Sud : 0 F CFP
	-Mairie de Yaté : 0 F CFP
= 670 747 F CFP	= 670 747 F CFP
Rémunération par le complément calculé sur la DHG :	Subvention sollicitée au Vice Rectorat
HSE :	= 0 F CFP

Collège de Yaté
BP 10- 98834 Yaté

TEL.- FAX 35 43 55 - e-mail : ce.9830477b@ac-noumea.nc

Après les différents échanges sur ce point, la gestionnaire soumet au vote le budget prévisionnel du projet « Fête de la Science ».

Adoptez-vous le budget prévisionnel du projet « FETE DE LA SCIENCE » ?

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Cadre
réserve
l'autorité
de
contrôle

2- Répartition du reliquat de la dotation de fonctionnement 2023

La dotation de fonctionnement 2023 reçue de la Province Sud s'élève à 9 702 794 F CFP. Lors de l'élaboration du budget primitif 2023, il a été mis au budget dans les recettes la somme de 4 817 296 F CFP.

Au conseil d'administration du 25/04/2023 nous avons rajouté la somme de 2 775 498 F CFP.

A cette séance, nous devons régulariser la dotation complète en inscrivant au budget la somme d'un montant de 2 110 000 F CFP, dont la répartition est la suivante :

Tableau de répartition :

Service	Domaine	Activité	Rappel crédits ouverts	Répartition Indicative et vote CA	Observations
ALQ	CEGEN	OEGCDI	350 000 F CFP	100 000 F CFP	Abonnement CDI
ALQ	CEGEN	OEGFOURNIT	705 748 F CFP	150 000 F CFP	Fournitures d'enseign.
ALQ	EQU	22EQU	630 631 F CFP	100 000 F CFP	Equipement pédagog.
ALQ	CT	OCTGPHOTC	450 000 F CFP	100 000 F CFP	Maintenance copieurs
ALQ	CT	OCTSEC	347 966 F CFP	150 000 F CFP	Maintenance sécurité
ALQ	EQU	22EQU	340 315 F CFP	300 000 F CFP	Equipement administ.
ALO	EQU	22EQU TRAV	881 743 F CFP	400 000 F CFP	Menus travaux
ALO	SERGEN	OCOM	450 000 F CFP	100 000 F CFP	Communications
ALO	SERGEN	OLOGABONN	262 800 F CFP	100 000 F CFP	Abonnements admini.
ALO	SERGEN	OLOGENTRE	100 000 F CFP	150 000 F CFP	Entretien et réparati.
ALO	SERGEN	OLOGGENER	550 000 F CFP	200 000 F CFP	Autres charges génér.
ALO	SERGEN	OLOGINFIR	120 000 F CFP	60 000 F CFP	Produits pharmaceut.
ALO	SERGEN	OVIABILIS	692 800 F CFP	200 000 F CFP	Viabilisation
TOTAL				2 110 000 F CFP	

Après les différentes explications données par la gestionnaire, celle-ci soumet cette répartition au vote du CA.

Adoptez-vous la répartition du reliquat de la dotation de fonctionnement 2023 présentée par la gestionnaire ?

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Collège de Yaté
BP 10- 98634 Yaté

TEL.- FAX 35 43 55 - e-mail : ce.9830477b@ac-noumea.nc

3- Répartition de la dotation des Crédits Globalisés 2023

La gestionnaire informe les membres du CA que le collège a reçu une dotation des crédits globalisés pour l'année 2023 d'un montant de 753 815 F CFP et propose la répartition suivante :

Tableau de répartition :

Service	Domaine	Activité	Rappel crédits ouverts	Répartition Indicative et vote CA	Observations
AP	PE	OPEASCIEN	652 148 F CFP	670 747 F CFP	Projet « Fête de la Science »
VE	CG	21FSC	748 805 F CFP	83 068 F CFP	Fond Social Collégien
TOTAL				753 815 F CFP	

Elle explique que le montant (652 148 F CFP) qui a permis d'ouvrir la ligne budgétaire du projet « Fête de la Science » a été prélevé sur les fonds de réserves du collège au premier conseil d'administration de l'année. Elle propose de prendre la somme de 670 747 F CFP de la dotation des crédits globalisés 2023 et de mettre sur ce projet, afin de pouvoir épuiser l'enveloppe qui nous a été octroyé et que le montant qui a été prélevé sur les fonds de réserves du collège retomberont dans nos réserves.

Après les explications données par la gestionnaire, cette répartition est soumise au vote du CA.

Adoptez-vous la répartition de la dotation des crédits globalisés 2023 présentée par la gestionnaire ?

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

4- Décision Budgétaire modificative soumise au vote du CA

Mme NEWEDOU explique que la décision budgétaire modificative n°3 retrace la répartition du reliquat de la dotation de fonctionnement 2023 et la répartition de la dotation des crédits globalisés 2023.

La décision budgétaire modificative est arrêtée en section de fonctionnement et par service, les dépenses se montent à la somme de deux millions huit cent soixante-trois mille huit cent quinze francs CFP (2 863 815 F CFP) et les recettes à la somme de deux millions huit cent soixante-trois mille huit cent quinze francs CFP (2 863 815 F CFP).

Section de fonctionnement	Dépenses			Recettes		
	Rappel des crédits ouverts (BP+DBM)	modifications présentées	Total des crédits ouverts	Rappel des recettes admises (BP+DBM)	modifications présentées	Total des prévisions de recettes
Activité pédagogique	5 507 555	1 020 747	6 528 302	3 615 596	1 020 747	4 636 343
Vie de l'Elève	924 705	83 068	1 007 773	924 705	83 068	1 007 773
Administration et logistique	8 342 320	1 760 000	10 102 320	8 232 320	1 760 000	9 992 320
Opération en Capital	2 032 045	0	2 032 045	2 032 045	0	2 032 045
Totaux	16 806 625	2 863 815	19 670 440	14 804 666	2 863 815	17 668 481

Adoptez-vous la décision budgétaire modificative n°03/2023 présentée par la gestionnaire ?

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

Le principal lève la séance à 17h30.